

RCS : PERIGUEUX

Code greffe : 2402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERIGUEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00265

Numéro SIREN : 803 287 416

Nom ou dénomination : H.P.A. HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2018 sous le numéro de dépôt 4028

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE PERIGUEUX

3 place Yves Guéna 24009 PERIGUEUX CEDEX
TEL: 05 53 45 60 00 10h-12h 14h-16h
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

FIDAL

76 route de Lyon
24750 Boulazac

V/REF :

N/REF : 2014 B 265 / 2018-B-4028

Le greffier du tribunal de commerce de Périgueux certifie qu'il a reçu le 31/10/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2018.

Concernant la société

H.P.A. HOLDING
Société par actions simplifiée
7 rue du Lys
24000 Périgueux

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-4028 le 15/11/2018

R.C.S. PERIGUEUX 803 287 416 (2014 B 265)

Fait à PERIGUEUX le 15/11/2018,

LE GREFFIER



DECLARATION FISCALE

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050 SD 2018

Designation de l'entreprise : **H.P.A HOLDING** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **7 RUE DU LYS 24000 PERIGUEUX** Durée de l'exercice précédent : **12**

N° SIRET : **8 0 3 2 8 7 4 1 6 0 0 0 1 7** Néant ☐

Exercice N° **300162018**

		Actif	Passif	Actif	Passif
Capital souscrit non appelé		AA			
IMMOBILISATIONS ACTIF	Frais d'établissement	AB		AC	
	Frais de développement	AN		AO	
	Concessions, brevets et droits similaires	AM		AG	
	Fonds commercial (1)	AI		AL	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT		AV	
	Immobilisations en cours	AW		AX	
	Avances et acomptes	AY		AZ	
	Participations et avances selon le mode de mise en capital de nos	CS		CI	
	Autres participations	CL	4 000	CJ	4 000
Créances rattachées à des participations	CH		CK		
Autres créances immobilisées	BI		BL		
Prêts	BJ		BK		
Autres immobilisations financières	BL	48	BM	48	
	BN	4 048	BO	4 048	
STOCKS ACTIF	Matières premières, approvisionnements	BN		BP	
	En cours de production de biens	BO		BQ	
	En cours de production de services	BP		BR	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Créances et comptes rattachés (3)	BX		BY	
	Autres créances (3)	BZ	40 000	CA	40 000
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
DIVERS ACTIF	Disponibilités	CF	21 840	CG	21 840
	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI	
		CH	61 840	CJ	61 840
	Frais d'émission d'emprunt à court terme	CK		CL	
	Primes de remboursement des obligations	CM		CN	
	Ecarts de conversion actifs	CO		CP	
TOTAL GENERAL (1A)		CO	65 888	CP	65 888
Revenus (1) Dont droit au bail		CP		CR	
Classe de réserve de provisions		CR		CS	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 939

Comptes Annuels approuvés par les décisions de l'associé unique du 11.10.2018

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Formulaire obligatoire (Annexe 53 A)
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise		Exercice N	
H.P.A. HOLDING		Néant ☐	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 1 000...)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants FI)	DG	15 835
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	37 529
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées	DK	
	TOTAL (I)		DL
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs FI)	DV	10 044
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 120
	Dettes fiscales et sociales	DY	260
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
TOTAL (IV)		EC	11 424
Écarts de conversion passif (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	65 888
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	EB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 424	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

h11

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise :		H.P.A. HOLDING		Néant ☐			
		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services }	FD	FE	FF			
		FG	FII	FI			
		FJ	FK	FL			
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	1		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 847
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	626
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA		
			dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)					GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 472
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(2 471)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	40 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	40 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	40 000	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	37 529	

R : NVOIS - voir tableau n° 2053. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Hn

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		H.P.A. HOLDING		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 bis)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)			HI		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					II	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					IJ	
Impôts sur les bénéfices *					IK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					IL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					IM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					IN	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives			A6	
		obligatoires			A9	
	(*)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (*) et le joindre en annexe)			Exercice N	
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise H.P.A HOLDING										Néant ☐ *	
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions			Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS		KT		KU
	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX	
	Matériel de transport *					KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique					LB		LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		IJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN		LO		LP	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U	4 000	8V		8W		
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	48	IU		IV		
TOTAL IV					LQ	4 048	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	4 048	ØH		ØJ	

CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou d'évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II		IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui					IR		MD		ME		MF
	Inst. gales, agents et am. des constructions					IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport					IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *					IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III					IY		NG		NH		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations					IO		ØX		ØY	4 000	ØZ		
Autres titres immobilisés					II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E		2F	48	2G		
TOTAL IV					I3		NJ		NK	4 048	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK		ØL	4 048	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

77

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Exercice clos le 3 0 0 6 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : H . P . A HOLDING

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 *bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

⑥

AMORTISSEMENTS

DGI-P N° 2055-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>H.P.A HOLDING</u>										Néant ☒	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporables TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			YN		YP		YQ		YR		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8		
Autres immob. incorp. relles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NI			NI			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	NW	NX		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NY		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

44

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		H. P. A HOLDING		Néant ☒	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
	1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies I1 du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	— d'exploitation	UE	UF		
	— financières	UG	UH		
	— exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2018

44

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : H.P.A. HOLDING		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES									
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	48	UV		UW	48				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	40 000		40 000						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
TOTAUX		VT	40 048	VU	40 000	VV	48				
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 120		1 120						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	260		260						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	10 044		10 044						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	11 424	VZ	11 424						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	10 044				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

111

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : H.P.A HOLDING		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *	Exercice clos le : 31/03/2018		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		WA	
	de son conjoint						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 232 sexies D)		RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212-bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8	
			- imposées au taux de 0 %				ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN	
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3		
						TOTAL I	WR 37 529	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *						WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)						WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV	
			- imposées au taux de 0 %				WH	
			- imposées au taux de 19 %				WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	2 000		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonération *	Entreprises nouvelles (Reprise d'entreprises en difficultés 14 septies)	K9	Entreprises nouvelles et 14-1 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	XF
		Point de départ (titre II ou CIFI) (art. 44 quinquies)	L6	Société d'investissement immobilier cotée (art. 203 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (24 trimestres)	PA	
		Zone franche uraine (art. 44 octies et 44 bis A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quaterdecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation uraine (art. 44 quaterdecies)		PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dégagee par le report en arriere de déficit	ZI	XG		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH 38 000	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL				
		déficit (II moins I)					XJ 471	
Déficit de l'exercice reporté en arriere (entreprises à l'IS) *				ZL			XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN			471	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

HH

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Formulaire obligatoire (article 38 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise : <u>H.P.A. HOLDING</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	00		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves }	ZB				
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	01	15 373		Dividendes		ZD	15 373			
	Prélèvements sur les réserves	02			Autres répartitions	ZE					
					Report à nouveau	ZF					
	TOTAL I	03	15 373		TOTAL II	ZH	15 373				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (préciser le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance								YT		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JS								NQ		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	1 125	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST	722	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZI	1 847	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW	200	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z	426	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								YX	626	
TVA	- Montant de la TVA collectée								YY		
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *								QB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								QS		
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										
	- Filiales et participations : (liste au 2059 G prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)								Si oui, cocher 1 Sinon 0	ZK 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								RH		
	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA				Plus-values à 15 JK		Plus-values à 0% JL				
					Plus-values à 19% JM		Imputations JC				
	Groupe: résultat d'ensemble JD				Plus-values à 15 JN		Plus-values à 0% JO				
					Plus-values à 19% JP		Imputations JI				
	Si vous relevez du régime de groupe: indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(*) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-Not pour le régime de groupe).

1/1

H.P.A HOLDING

Annexes 18

Annexes 18**H.P.A HOLDING****ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 65 888,35 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 37 528,59 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 23/07/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

4h

H.P.A HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 4 048 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	4 048			4 048
TOTAL	4 048			4 048

3.2 - Etat des créances = 40 048 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	48		48
Actif circulant & charges d'avance	40 000	40 000	
TOTAL	40 048	40 000	48

117

H.P.A HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 1 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 11 424 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	10 044	10 044		
Fournisseurs	1 120	1 120		
Dettes fiscales & sociales	260	260		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	11 424	11 424		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 380 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 120
Dettes fiscales & sociales	260
Autres dettes	
TOTAL	1 380

110

H.P.A HOLDING**ANNEXE**

Période du 01/07/2017 au 30/06/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 1 380 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 120
Fournisseurs factures à recevoir(408100)	1 120
Dettes fiscales et sociales :	260
Autres charges a payer(448600)	260
TOTAL	1 380

111

H.P.A. HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 7, RUE DU LYS
24000 PERIGUEUX
803 287 416 RCS PERIGUEUX

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 11 OCTOBRE 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

CLOS LE 30 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 37.528,59 euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	37.528,59 euros
------------------------	-----------------

Dotations aux réserves :

Aux autres réserves, soit	37.528,59 euros
---------------------------	-----------------

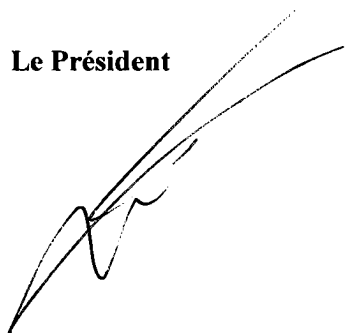
Totaux	37.528,59 euros	37.528,59 euros
---------------	------------------------	------------------------

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes depuis la constitution de la société.

Pour copie certifiée conforme.

Le Président



**GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE PERIGUEUX**
3, Place Yves Guéna
24000 PERIGUEUX

Périgueux, le 22 octobre 2018

N/réf : DS/LB/MC

Objet : SAS H.P.A. HOLDING
Exercice clos le 30.06.2018
Dépôt documents comptables



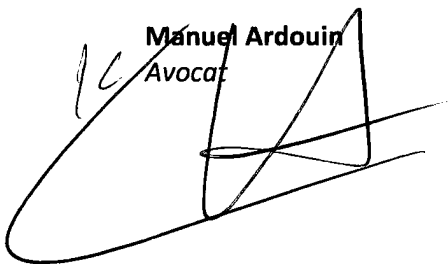
Maître,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt, les documents suivants relatifs à la société citée sous rubrique :

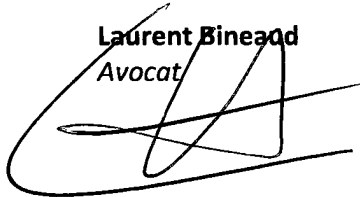
- **Affectation du résultat,**
- **Bilan, compte de résultat et annexe comptable,**
- **Chèque SOCIETE GENERALE N° 0000069 d'un montant de 45,63 euros.**

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos sentiments distingués.


Manuel Ardouin
Avocat

76, route de Lyon
24750 Boulazac
France


Laurent Bineaud
Avocat

05 53 08 31 12
Fax : 05 53 05 77 07
fidal.com

Périgueux